



**FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**

**PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE EN HAUTE  
ET MOYENNE GUINEE-PHASE II**

**PAYS : GUINEE**

---

**RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET**

Date : Juin 2010

Equipe d'évaluation	Chef d'équipe	J. NZEYIMANA, Spécialiste en microfinance OSHD.1
	Membres de l'équipe:	G. MUTETA NZAU, Socio-économiste en Chef, OSHD E. M. FERRERAS CARRERAS, OSHD.0 S. MAIGA DIAWARA , OSHD.0/ORPF.1
	Chef de Division :	S.PITAMBER, OSHD.1,
	Directeur pour le secteur:	A. SOUCAT OSHD
	Directeur régional :	J.M.PERRAULT, ORWB
Révision par les pairs	G. EL SOKKARY:	Socio-économiste, EGFO
	F. EGNELI:	Chargé de décaissement, FFCO.3
	S. A. NNA EBONO	Coordonnateur régional de Gestion Financière, ORPF.2

---

---

## TABLE DES MATIÈRES

I – ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays	1
1.2. Justification de l'implication de la Banque	2
1.3. Coordination de l'aide	3
II – DESCRIPTION DU PROJET	3
2.1. Composantes du projet	
2.2. Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	5
2.3. Type de projet	5
2.4. Coût du programme et dispositifs de financement	5
2.5. Zone et bénéficiaires visés par le projet	6
2.6. Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet	7
2.7. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet	7
2.8. Principaux indicateurs de performance	8
III – FAISABILITE DU PROJET	8
3.1. Performance économique et financière	8
3.2. Impact environnemental et social	8
IV – EXECUTION	10
4.1. Dispositions en matière d'exécution	10
4.2. Suivi	12
4.3. Gouvernance	13
4.4. Soutenabilité	13
4.5. Gestion des risques	14
4.6. Développement des connaissances	14
V – CADRE JURIDIQUE	15
5.1. Instrument légal	15
5.2. Conditions associées à l'intervention de la Banque	15
5.3. Conformité avec les politiques de la Banque	15
VI – RECOMMANDATION	15

APPENDICE I : INDICATEURS SOCIO ECONOMIQUES COMPARATIFS DU PAYS

APPENDICE II : TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE DANS LE PAYS

APPENDICE III : PRINCIPAUX PROJETS CONNEXES FINANCES PAR LA BANQUE ET D'AUTRES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT DU PAYS

APPENDICE IV : CARTE DE LA ZONE DU PROJET

<p>_C. MALET, consultante, Spécialiste en développement communautaire, S. WAKANA, consultante, Economiste en Développement Consultant, et M. DIABIRA, consultante, Spécialiste en acquisitions, ont contribué à la préparation de ce rapport.</p>
---

## Equivalences monétaires

*Mai 2010*

1 UC	=	7593,38 GNF
1 UC	=	1,5100 USD

## Année fiscale

1<sup>er</sup> janvier -31 décembre

## Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2 204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,200 pounds
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0, 03937 pouces
1 kilomètre (Km)	=	0, 62 miles
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

## Sigles et abréviations

ADC	Agent de développement communautaire
AGR	Activités génératrices de revenus
ASF	Association de services financiers
AT	Assistance technique
AVD	Agents villageois de développement
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BM	Banque mondiale
CA	Conseil d'Administration
CG	Comité de gestion
CRD	Communauté Rurale de Développement
CU	Commune Urbaine
DSP	Document de Stratégie par Pays
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAD	Fonds africain de développement
FDES	Fonds de développement économique et social
FENU	Fonds d'Équipement des Nations Unies
GIE	Groupement d'intérêt économique
GNF	Franc guinéen
HMG	Haute et moyenne Guinée
IEC	Information, éducation et communication
IMF	Institution de Microfinance
MOD	Maître d'Ouvrage Délégué
NAFA	École de deuxième chance
ONG	Organisation non gouvernementale
PAAE	Projet d'appui aux activités économique des femmes
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PME/PMI	Petite et Moyenne Entreprise/Petite et Moyenne Industrie
PDS	Projet de Développement Social Durable de Haute et Moyenne Guinée
PRIDE	Programme Intégré pour le Développement de l'Entreprise
UC	Unité de compte du Groupe de la BAD
UGP	Unité de gestion du projet
SFD	Services financiers décentralisés

## Fiche de projet

Fiche du client

---

**DONATAIRE** : République de Guinée

**ORGANE D'EXECUTION** : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Plan de financement

---

Source	Montant (UC)	Instrument
FAD	(5,00 millions)	(don)
Gouvernement Guinéen	(2,23 millions)	
	()	
	()	
	()	
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>(7,23 millions)</b>	

Durée – principales étapes (attendues)

---

Approbation de la note conceptuelle	(juin 2010)
Approbation du projet	(décembre 2010)
Entrée en vigueur	(janvier 2011)
Dernier décaissement	(décembre 2012)
Achèvement Gouvernement	(SO)
Achèvement Banque	(mars 2013)
Dernier remboursement	(SO)

## Résumé du projet

**Aperçu général.** Le Projet de Développement Social Durable en Haute et Moyenne Guinée- Phase II (PDSO II) d'un coût global de 7,23 millions d'UC dont 5,00 millions d'UC supporté par la FAD et 2,3 millions d'UC provenant de la reconstitution du remboursement intégral du fonds de crédit PDSO I, s'inscrit dans la continuité de l'objectif global du PDSO I qui vise à réduire la pauvreté en Guinée par la promotion et le développement de l'entrepreneuriat, la création d'emplois et le renforcement de la gouvernance au niveau local. La Phase II du projet couvrira trois régions naturelles, dont deux de la phase I du PDSO (Haute et Moyenne Guinée) et étendra ses actions en Guinée forestière, notamment dans les zones abritant des ex-combattants démobilisés volontaires. Il vise à moyen terme: (i) l'accroissement de l'accès des pauvres aux services socio-économiques de base et, (ii) le développement des capacités productives des pauvres, particulièrement celles des femmes, des jeunes et des volontaires ex combattants par le développement des AGR. La durée d'exécution est de 24 mois, soit de janvier 2011 à décembre 2012.

La population cible est d'environ 1 225.000 personnes, soit 10% de la population nationale, dont près de 852 500 du PDSO I et 372 500 en Guinée forestière. De façon spécifique, les actions concerneront directement 60 000 activités génératrices de revenus, 150 PME/PMI, 210 collectivités locales, dont 11 communes urbaines (CU) et 72 communautés rurales de développement (CRD), et environ 350 comités de gestion (CG) d'infrastructures socio-économiques en zones forestière et en haute et moyenne Guinée (HMG), environ 400 structures relais et des agents villageois de développement et 44 Associations de Services Financiers (ASF).

**Évaluation des besoins.** L'identification de la phase II du PDSO a été réalisée par le Gouvernement et partagée avec la Banque. Elle se veut une phase de consolidation des acquis d'une part et, d'autre part, de préparation des outils et mécanismes permettant la mise en place du Fonds de Développement économique et Social (FDES), instrument retenu pour la pérennisation des réalisations du PDSO phase I. Elle a été initiée suite aux conclusions de la mission d'achèvement du PDSO dont les conclusions mentionnent la nécessité de consolider tout le capital acquis étant donné que les appuis apportés au projet au cours de la phase I n'ont pas permis d'atteindre tout l'impact escompté en termes: (i) d'appropriation des infrastructures par les communautés, (ii) de capacités des CG mis en place et des collectivités décentralisées, (iii) de capacité technique et opérationnelle des 44 ASF et des institutions de microfinance (IMF) à satisfaire les besoins en services financiers.

**Valeur ajoutée pour la Banque.** La Banque a financé plusieurs projets ayant une forte incidence sur la réduction de la pauvreté. Il s'agit entre autres: (i) du Projet d'appui aux activités économiques des femmes (PAAEF) pour un montant de 3,00 millions d'UC, achevé en décembre 2009 et (ii) du Projet de développement social durable en Haute et Moyenne Guinée (PDSO/HMG), pour un montant de 21,75 millions d'UC, dont l'achèvement est prévu au 30 novembre 2010. Cette riche expérience acquise dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et le partenariat qu'elle a pu tisser, permettent à la Banque de financer les opérations visant les mêmes problématiques.

**Gestion des connaissances.** Le projet développera les bonnes pratiques en matière de: (i) culture entrepreneuriale, (ii) participation communautaire, (iii) décentralisation et gouvernance locale, (iv) gestion d'entreprise et dynamique organisationnelle, (v) l'application et le respect des normes en microfinance et (vi) le suivi-évaluation. Ces connaissances seront transmises grâce aux prestations de services de consultants et aux formations spécifiques dans les domaines susvisés. Des modules de formations seront élaborés par des spécialistes. Pour favoriser l'appropriation des actions au niveau communautaire, le développement de compétences locales sera privilégié. Ainsi, des structures relais issues soit de l'administration déconcentrée, soit des ONG, seront identifiées et leur contribution sera requise pour appuyer les organisations communautaires dans le montage de leurs projets/PME et pour assurer l'encadrement et l'accompagnement pendant la durée d'exécution de ces projets.

## PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE PHASE II

## Cadre logique axé sur les résultats

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CALENDRIERS DES OBJECTIFS INDICATIFS	HYPOTHESES / RISQUES
<p><b>1. But :</b></p> <p>Améliorer les conditions de vie de la population par l'appui à la mise en œuvre du FDES</p>	<p><b>Impact :</b></p> <p>Contribution à l'atteinte des objectifs du millénaire notamment l'accès à l'emploi et services financiers</p>	<p><b>Bénéficiaires :</b></p> <p>Population de la Guinée</p>	<p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>Taux de population vivant en dessous du seuil de pauvreté</p> <p>(Source : Statistiques : Rapports enquêtes sur les conditions de vie des ménages)</p>	<p><b>Progrès anticipés à LT :</b></p> <p>Taux de population vivant en dessous du seuil de pauvreté passe de 52% en 2010 à 48% en 2013.</p>	<p><b>Hypothèse :</b></p> <p>Mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2) 2007-2010 étendue à 2011</p>
<p><b>Finalité du projet :</b></p> <p>Réduire la pauvreté au niveau local par la promotion de l'entrepreneuriat, la création de l'emploi et l'appui à la gouvernance locale</p>	<p><b>Résultats</b></p> <p>1. Favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat local</p> <p>2. Améliorer la gouvernance locale.</p>	<p><b>Bénéficiaires :</b></p> <p>Directs: 1 225 000 personnes dont (852.500 hab.) du PDSD/HMG et 372 500 de 1 zone d'extension Guinée forestière (zones abritant les ex-combattants et/ou leurs familles).</p> <p>Comités de gestion Collectivités locales</p> <p>PME/PMI (GIE et association corporatives, ASF, IMF)</p>	<p><b>Indicateurs de résultats</b></p> <p>1.1 Nombre de PME et d'emplois créés (dont 60% femmes)</p> <p>1.2 Le taux d'accès des populations aux services financiers.</p> <p>2.1 Le taux d'accès des populations aux services socio-économiques</p> <p>2.2 L'amélioration du taux de recouvrement des recettes fiscales au niveau des CU et CRD</p>	<p><b>Progrès anticipés à MT</b></p> <p>1.1 Nombre d'emplois créés passe de 45 000 en 2010 à 60 000 en 2013 dont 60% des femmes</p> <p>1.2 Le taux d'accès aux services financiers dans la zone du projet passe de 7% en 2010 à 10% en 2012.</p> <p>2.1 Le taux d'accès aux services sociaux de base et infrastructures socio-économiques dans la zone du projet augmente de 30% d'ici 2010 à 2012.</p> <p>2.2 Le taux d'accroissement des Recettes fiscales des CU et CRD passent de 30% à 35% de 2010 à 2012</p> <p>2.3 Nombre de GIE et Associations créées, opérationnelles et rentables passe de 70 en 2010 à 150 en 2013 dont 50 % de femmes, 40% jeunes et 10% ex-combattants avec 20% des épouses des ex-combattants</p>	<p><b>Hypothèse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du contexte et des réformes décentralisées</li> <li>- Supervision des services décentralisés</li> <li>- les IMF sont conformes aux normes de la microfinance</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'instabilité politique</li> </ul> <p><b>Mesure d'atténuation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fort engagement de la communauté internationale dans le suivi des élections</li> </ul>

<p><b>3. Ressources et activités :</b> <b>Composante 1 : <u>Promotion de l'entrepreneuriat local et de la création d'emploi</u></b></p> <p><b><u>1.1 Renforcement des capacités des PME</u></b></p> <p>1.2 Formation et AT aux PME/PMI, promoteurs d'AGR, GIE et associations.</p> <p>1.3 Financement des PME/PMI et des AGR et programme d'IEC sur le rôle des IMF</p> <p>1.4 Formation (recyclage) des organes et personnels des ASF et IMF, et dotation des IMF en SIG</p> <p><b><u>1.2 Appui à la mise en place du FDES</u></b></p> <p>1.2.1 Recrutement et mise en place de l'AT</p> <p><b><u>Composante 2 : Appui a la décentralisation et à la bonne gouvernance</u></b></p> <p>2.1 Équipements des infrastructures socio-économiques de base</p>	<p>1.1.1 Les capacités techniques et organisationnelles des PME/PMI, GIE et associations améliorées</p> <p>1.2.1 L'accès aux services financiers est amélioré</p> <p>1.3.1 Capacités des ASF et IMF renforcées, notamment en gestion financière et comptable</p> <p>1.2.1 Dispositif institutionnel et organisationnel du FDES défini</p> <p>1.2.2 Textes d'application du décret créant le Fonds élaborés</p> <p>1.2.3 Mécanismes et procédures de gestion administrative, comptable et financière et du plan d'affaires à MT élaborés</p> <p>2.1 Infrastructures socio-économiques équipées</p>	<p>FDES</p> <p>FDES</p> <p>FDES</p> <p>2.1.1 Collectivités locales CRD, CU</p>	<p>1.1.1.1 Nombre de personnes formées (dont 50% femmes)</p> <p>1.2.1.1 Nombre de microprojets communautaires et d'intérêt économiques équipés</p> <p>1.3.1.1 Nombre de GIE et associations professionnelles, créées et rentables</p> <p>1.4.1.1 Nombre de personnes ayant accès aux services financiers</p> <p>1.4.1.2 Nombre de projets et demandes de financement réalisés</p> <p>1.2.1.1 SIG opérationnel 1.2 FDES mis en place</p> <p>1.2.2.1. Approbation du dispositif institutionnel et organisationnel du FDES par le CA</p> <p>1.2.3.1 Approbation du mécanisme et procédures de gestion et du Plan d'affaires par le CA et Signature des textes d'application</p> <p>2.1.1.1 Nombre d'infrastructures communautaires réalisées</p>	<p>1.1.1.1 Le nombre de prêts octroyés, passe de 4 milliards GNF en 2010 à 5 milliards 2013 dont 50% femmes, 40% jeunes et 10% ex-combattants</p> <p>1.2.1.1 Nombre de GIE formés passent de 150 en 2010 à 450 en 2013 dont 50% des femmes.</p> <p>1.3.1.1 Nombre de pers. ayant accès aux services financiers passent de 44000 en 2010 à 60000 en 2013 dont 50% des femmes, 40% jeunes, 10% ex-combattants</p> <p>1.4.1.1 Encours de prêts octroyés passent de 18 milliards en 2010 à 25 milliards GNF en 2013 dont 50% femmes</p> <p>1.4.1.2 IMF formées (dont 60 % femmes)</p> <p>1.2.1.1 Dispositif approuvé en 2011</p> <p>1.2.2.1 Mécanisme, procédures et plan d'affaires approuvé en 2011</p> <p>1.2.3.1 Textes d'application du décret créant le FDES signés au cours du premier semestre 2011</p> <p>2.1.1.1 10 collèges /lycées, 25 postes de santé équipés d'ici 2012.</p>	<p><b>Hypothèses :</b> Soutien d'autres bailleurs au FDES</p> <p><b>Risques :</b> - Financement insuffisant du FDES - faiblesse des capacités institutionnelles des collectivités/structures déconcentrées</p> <p><b>Mesures d'atténuation</b> - une stratégie de mobilisation des fonds sera mise en place par l'AT - Les capacités des collectivités/structures déconcentrées améliorées</p>
--	---	--	---	--	--

<p>2.2 Consolidation des formations et accompagnement des CG des infrastructures et des partenaires locaux</p> <p>2.3 Diffusion du code des collectivités et accompagnement des CU et des CRD dans la gestion des infrastructures</p> <p>2.4 Exécution et gestion du projet et Suivi-évaluation</p> <p><b>Sources de financement</b></p> <p>FAD : 5 millions d'UC GVT : 2,23 millions d'UC TOTAL : 7,23 millions d'UC</p>	<p>2.2 Capacités techniques et organisationnelles des CG et des partenaires renforcées.</p> <p>2.3 Les communautés locales et les partenaires sont renforcés pour planifier et exécuter des projets communautaires</p> <p>2.4 Exécution et gestion du projet assurée</p>	<p>2.2.1 Collectivités locales CRD, CU</p> <p>2.3.1 CRD, CU</p> <p>2.4.1 CEP</p>	<p>2.2.1.1 Nombre de formations réalisés</p> <p>2.3.1.1 Nombre de CU, CRD renforcés</p> <p>2.4.1.1. Disponibilité des rapports d'audits</p> <p>2.4.1.2 Disponibilités des rapports d'activités, trimestriels et annuels (Source : <i>Rapports CEP</i>)</p>	<p>2.2.1.1 15 Modules de formation réalisés d'ici 2012</p> <p>2.3.1.1 Rapports d'activités</p> <p>2.4.1.1 Disponibilité des rapports annuels d'audits</p> <p>2.4.1.2 Disponibilités des rapports d'activités, trimestriels et annuels</p>	
---	--	--	--	---	--



## **RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UN PROJET DE DON A LA GUINEE**

La direction soumet le présent rapport et recommandations concernant une proposition de don de 5,00 millions d'UC au Gouvernement de la République de Guinée pour le financement du Projet de Développement Social Durable en Haute, Moyenne Guinée-Phase II (PHASE II).

### **I – Orientation stratégique et justification**

#### **1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays**

1.1.1 En 2002, la Guinée a engagé un processus interactif et participatif qui a débouché sur l'élaboration d'un premier document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP I). L'évaluation de la mise œuvre de cette stratégie en 2005 a révélé que la mauvaise gouvernance et la faiblesse des capacités des différents acteurs constituent les principaux facteurs limitant l'accélération de la croissance et favorisant l'aggravation de la pauvreté. Le DSRP II (2007-2010) a pour priorités: (i) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, (ii) l'accélération de la croissance et l'élargissement des opportunités pour tous et (iii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux de qualité. Selon les résultats de la mise en œuvre à mi-parcours du DSRP II, l'incidence de la pauvreté en Guinée était estimée à 53,6% en 2005, soit plus de la moitié de la population guinéenne. Le lien entre le projet PDS II et le DSRP II s'établit essentiellement à travers les priorités (i) et (iii) du DSRP II. Le projet PDS II contribuera à la réalisation de ces priorités par le renforcement des capacités des communes urbaines (CU), et des communautés rurales de développement (CRD), l'appui à l'amélioration des recettes fiscales des CU et des CRD, la réalisation des microprojets communautaires et l'amélioration de l'accès des populations aux services financiers décentralisés (SFD).

1.1.2 La situation socio-économique du pays est restée fragile depuis 2005, principalement suite à la dégradation de la situation sociopolitique et institutionnelle, et à l'inflation persistante (26% en moyenne sur la période 2005-2008) même si les efforts récents de contrôle des dépenses publiques ont permis de faire reculer significativement l'inflation à 4,9% en 2009. Compte tenu du contexte politique de transition et des besoins persistants dans les domaines du DSRPII, Banque en Guinée a étendu à 2011 sa stratégie au pays, qui couvrait initialement la période de 2005 à 2009. Le présent projet est en conformité avec les deux piliers du DSP 2010-2011 en cours à savoir : (i) le renforcement des infrastructures de base et la promotion des secteurs porteurs de croissance; et (ii) l'appui aux services sociaux de base. Le projet contribuera à la réalisation de ces piliers principalement par l'augmentation du nombre de personnes ayant accès aux services financiers décentralisés, et l'amélioration du taux d'accès aux services sociaux de base.

1.1.3 Dans la perspective de contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté et à la priorité du Gouvernement par la création d'emplois pour les ex combattants et leurs familles, la Banque a financé plusieurs projets ayant une forte incidence sur la réduction de la pauvreté. Il s'agit entre autres: (i) du PAAEF), pour un montant de 3,00 millions d'UC, achevé en décembre 2009; (ii) du PDS II pour un montant de 21,75 millions d'UC, dont l'achèvement est prévue au 30 novembre 2010. Les deux interventions ont permis l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, la promotion et le développement de l'entrepreneuriat, la création d'emplois et le renforcement de la gouvernance au niveau local. De ce fait, elles répondaient aux objectifs du DSRPII et s'inscrivaient dans les deux piliers du DSP 2005-2009 étendu à 2011. Certains résultats tangibles obtenus par le PDS II sont néanmoins encore fragiles, notamment le renforcement des capacités au niveau local et l'extension des services financiers et nécessitent par conséquent une période d'appui de 5 à 7 ans au-delà de la phase I pour assurer leur pérennité. La nouvelle opération permettra ainsi de consolider ces

premiers résultats, de créer les conditions propices à la pérennisation des acquis, et d'étendre la zone d'intervention du projet pour satisfaire des besoins nouveaux

1.1.4 Le présent projet s'inscrit dès lors dans la continuité de l'objectif global du PDSI, mais il permettra en outre de préparer la mise en place du Fonds de Développement Économique Social (FDES), instrument retenu pour la pérennisation des réalisations du projet, dont le décret présidentiel portant création a été signé le 10 mai 2010. La mise en place et l'opérationnalisation du FDES permettront au gouvernement de se doter d'un outil national de mobilisation de ressources financières, en vue de faciliter l'accès des IMF et des PME à des sources de financement diversifiées et favorisera de manière effective la création d'emplois.

## **1.2. Justification de l'implication de la Banque**

1.2.1 La mise en œuvre du PDSI a permis la réalisation de près de 400 microprojets d'intérêt communautaire et social. Dans le domaine de l'éducation, la construction de 107 salles de classe a permis l'augmentation de la capacité d'accueil d'environ 1400 élèves dont 45% de filles durant la période du projet. En matière de santé, la réalisation de 25 postes de santé a permis d'améliorer le taux de fréquentation notamment dans les services de maternité. La réalisation de 137 puits et 60 forages a permis l'accès à l'eau potable à 32 550 personnes. Les ouvrages de franchissement notamment 243 km de pistes rurales et 160 m de ponts ont facilité la mobilité de plus de 350 000 personnes vivant dans des zones enclavées. Toutes ces réalisations ont permis l'augmentation de 30% du taux d'accès aux services sociaux de base. Les actions de formation ont touché plus de 80 000 alphabétisés dont 44 000 femmes (environ 55%), 750 personnes ont été formées en gestion durable des infrastructures et 15 422 personnes ont été initiées à l'esprit d'entreprise. Toutes ces formations ont abouti à la structuration et l'émergence d'organisations paysannes à caractère économique. A ce jour, plus de 150 groupements d'intérêt économique (GIE) et associations corporatives sont opérationnels. Enfin, le renforcement de la capacité des organes de tutelle et d'encadrement du secteur de la microfinance, notamment la Banque centrale et l'association des professionnels de microfinance (APIMG), ont permis la vulgarisation de la loi relative à la micro finance et l'assainissement de ce secteur. La mise en place d'un fonds de crédit de 2,23 millions UC via les IMF de proximité a favorisé l'accès aux services financiers de près de 45 000 personnes dont 60% de femmes et plus de 75 000 prêts ont été octroyés pour un encours de crédit de 18,2 milliards GNF. En outre, près de 4,00 milliards GNF d'épargne ont été mobilisés et le taux de remboursement des IMF est de 100%.

1.2.2 Au plan de la consolidation des acquis, les deux projets ont permis la mise en place des comités de gestion et d'entretien des infrastructures socio-économiques de base. Au stade actuel, les rapports d'achèvement des deux projets ont révélé que ces dispositifs ont besoin d'être renforcés. Par ailleurs, le taux d'exploitation des infrastructures réalisées reste faible en raison du bas niveau de revenu et de l'insuffisance d'une masse critique de PME. Cette situation n'a pas permis à ce jour d'enclencher un véritable développement local. En matière d'appui à la décentralisation et à la gouvernance, la diversité des thématiques abordées lors des formations n'a pas permis une bonne appropriation des outils, et par conséquent une faible autonomie des bénéficiaires en matière de gouvernance locale, de passation des marchés, de montage et d'analyse des micro-projets, de fiscalité locale, de mobilisation et de gestion des ressources internes.

1.2.3 En termes de services financiers de proximité, bien que les IMF partenaires du PDSI aient facilité l'accès des populations aux services financiers à travers les Associations des services Financiers (ASF), le système de microfinance mis en place reste encore limité tant sur le plan opérationnel que sur le plan de la couverture géographique. En outre, malgré une présence des banques commerciales dans le paysage financier du pays, les PME/PMI ont des difficultés pour y

accéder en raison de l'exigence de garanties très importantes. De ce fait, les IMF restent les seules sources de financement accessibles et adaptées à leurs besoins. Or, la majorité des IMF n'arrive pas à couvrir leurs charges en raison du faible niveau de rentabilité des activités qu'elles financent et aussi de la faiblesse des compétences de leur personnel (voir la présentation des performances des IMF en annexe). Pour ce faire, elles ont besoin d'appuis spécifiques tels que les équipements de systèmes de gestion d'information qui garantissent la production d'une information fiable, les logiciels de gestion, les formations ciblées notamment sur la planification, l'analyse et la gestion financière en vue d'un meilleur suivi des opérations et d'une bonne prise de décisions.

1.2.4 Par ailleurs, il convient de souligner que la mission conjointe de consultation Banque mondiale/FMI/BAD de mars 2010 a mis en exergue la pertinence de la phase II et l'une des priorités actuelles du Gouvernement de transition, c'est-à-dire la prise en compte des ex-combattants pour accompagner le processus de rétablissement de la sécurité. Dans l'optique d'accroître l'impact et la visibilité des interventions, il a été également convenu d'harmoniser les interventions du PDSI II avec le projet d'Electricité en cours de préparation par la Banque et qui couvrira la même zone que le projet PDSI II.

### **1.3 *Coordination de l'aide***

1.3.1 La Banque sur le terrain a rencontré les partenaires au développement (PAM, FENU, UNICEF, Ambassade d'Allemagne). Les interventions de chaque bailleur de fonds sont suivies par la Direction nationale des investissements publics au sein du Ministère de l'Economie et des Finances. Chaque bailleur de fonds intervient dans le secteur sur la base du programme qui lui est soumis. Actuellement, la coordination de l'aide est assurée par le Ministère de l'économie et des finances ainsi que par le système des nations unies (PNUD). Un secrétariat exécutif de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SP/SRP) est mis en place pour s'assurer que toutes les interventions des PTF s'insèrent dans les piliers et axes stratégiques du DSRP II. Au niveau de chacune des régions naturelles de la Guinée, il est mis en place des cellules techniques de suivi de la stratégie. Ces cellules sont les relais du SP/SRP et travaillent en partenariat avec les projets et ONG de développement. Le PDSI I a largement appuyé l'ensemble de ce dispositif à travers diverses formations notamment la planification des plans de développement, le suivi-évaluation et la bonne gouvernance au niveau local. Actuellement, en dehors de la Banque, aucun autre partenaire n'intervient dans le sous-secteur du développement communautaire et du développement local en Guinée.

## **II – Description du projet**

### **2.1 Composantes du projet**

2.1.1 Le PDSI II vise à réduire la pauvreté en Guinée par la promotion et le développement de l'entrepreneuriat, la création d'emplois et le renforcement de la gouvernance au niveau local. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: (i) accroître l'accès des pauvres aux services socio-économiques de base et, (ii) développer les capacités productives des pauvres, particulièrement celles des femmes, des jeunes et des ex combattants démobilisés par le développement des AGR.

2.1.2 L'économie guinéenne est peu développée et peu diversifiée, notamment en milieu rural. Compte tenu du nombre très limité des possibilités d'emplois offertes par la fonction publique, il en résulte que les niveaux du chômage et de la pauvreté sont élevés. Le projet permettra de développer les capacités entrepreneuriales des populations, et de créer des opportunités nouvelles d'emplois grâce au dynamisme attendu des activités productives qui seront créées. Pour permettre aux communautés urbaines et aux communautés rurales de développement de mieux planifier le

développement à la base, et d'insérer harmonieusement les activités productives du projet dans les plans locaux de développement, le projet apportera un appui à l'amélioration de la gouvernance au niveau local. Ce schéma explique et justifie le choix des domaines d'intervention et des activités du projet.

<i>Nom de la composante</i>	<i>Coût estimatif (millions d'UC)</i>	<i>Description de la composante</i>
<b>Composante I : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat local et création d'emploi</b>	3,96 (58%)	<p>Cette composante vise un développement durable et sa pérennité repose sur le fait que toutes les activités à financer ont été identifiées et toutes les actions retenues visent à asseoir les bases de la pérennisation des acquis du PDS I à travers les deux sous composantes suivantes :</p> <p><i>Sous composant 1-1: (38%). Renforcement des capacités des PME/PMI</i> notamment: i) capacités technique, organisationnelle et de gestion de 150 PME/PMI, 150 associations corporatives et GIE, dont au moins 50% de femmes, 40% des jeunes et 10% des volontaires ex combattants, ii) financement, assistance technique aux PME/PMI et associations bénéficiaires ; (iii) renforcement des capacités techniques et de gestion de organes de gestion des IMF et des ASF, (iv) renforcement du système de gestion financière de 3 IMF par la mise en place de logiciels de gestion et d'information performant et fiable (SIG), et (v) mise en œuvre d'activités de promotion des IMF et des ASF grâce à l'allocation de 2,3 millions d'UC reconstitués de remboursement intégral du Fonds de crédit PDS I.</p> <p><i>Sous composante 1-2: (20%). Appui à la mise du Fonds de développement économique et social:</i> Recrutement d'une assistance technique pour une durée de 18 mois pour appuyer le Gouvernement dans la mise en place du FDES. Son rôle sera entre autres de préciser l'organisation, la structuration, le mécanisme de mobilisation et captation et de gestion des ressources pour le FDES, et le plan stratégique à moyen terme ainsi que tout autre document de base permettant l'opérationnalisation de la structure.</p>
<b>Composante II: Appui à la décentralisation et à la bonne gouvernance</b>	2,87(42%)	<p>Composante II : Appui à la décentralisation et appui à la bonne gouvernance locale : (42%). Elle vise la consolidation des services socioéconomiques de base et l'appui à la décentralisation. Elle vise également la bonne Gouvernance au niveau local à travers une approche participative et des actions d'IEC. Les activités suivantes ont été retenues dans ce cadre: i) renforcement des capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles de 350 comités de gestion, 11CU, 72 CRD, 80 structures techniques déconcentrées de l'État, ONG; (ii) renforcement des capacités techniques des commissions thématiques et des agents communaux, (iii) diffusion du code des collectivités locales; (iv) accompagnement des CU et des CRD pour la mise en œuvre de conventions de gestion autour des infrastructures communautaires ; (v) suivi évaluation des activités du projet par la cellule d'exécution placée sous la tutelle du Ministère en charge du plan y compris mise en place du dispositif de suivi/évaluation et (vi) audits techniques et financiers .</p>

## 2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

2.2.1 Le choix retenu s'est fixé sur les solutions susceptibles de créer des emplois et des richesses de façon durable. Celles-ci ont l'avantage de générer rapidement des revenus et de renforcer les capacités des populations bénéficiaires autour de la culture d'épargne, du développement de l'entrepreneuriat. Cette option permet aux associations et GIE de s'approprier la dynamique de développement à travers le processus de responsabilisation progressive des acteurs à la base dans la recherche des solutions viables à la situation de pauvreté vécue dans le pays. A cet effet, elle constitue une des meilleures pratiques recommandées en matière de création d'emplois. En outre, le renforcement des capacités des élus locaux favorise un développement local harmonieux avec l'émergence d'une administration locale organisée. Les autres solutions techniques sont: la mise en place des filets de protection sociale envers les plus démunis par la formule «nourriture contre travail» et l'octroi d'allocation directe des ressources financières aux familles pauvres. Ces solutions n'ont pas été retenues en raison de leur faible durabilité et de leur impact budgétaire à long terme.

**Tableau 1 : Solutions de substitution envisagées et causes du rejet**

Solution de substitution	Brève description	Cause du rejet
Travail contre nourriture	Distribution des vivres à la population en échange d'un volume de travail réalisé	Non approprié aux bonnes pratiques en matière de développement durable
Allocation en numéraires	Transfert opéré vers les familles pauvres pour subvenir à leurs besoins.	Impact sur le budget national, Impact limité en termes du nombre d'emplois créés

## 2.3 Type de projet

Le PDSO II est un projet d'investissement

## 2.4 Coût du programme et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût global du programme comme résumé dans les tableaux 2 et 4 ci-dessous est de 7,23 millions d'UC. La contribution FAD est de 5,00 millions d'UC, soit 69,15% du coût total du projet et la contribution du Gouvernement, de 2,23 millions d'UC (voir annexe I section B.3.8), soit 30,85%, est constituée par les remboursements du fonds de crédit.

**Tableau 2: Coût estimatif du PDSO II par composante et par source de financement (Millions UC)**

COMPOSANTES	FAD			Gouv.	Total			%
	Devises	M.L.	Total	M.L.	Devises	M.L.	Total	Comp
Composante 1 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat local et création d'emploi	0,46	1,610	2,07	2,23	0,46	3,84	4,30	58%
Composante 2 : Appui à la décentralisation et à la bonne gouvernance	0,45	2,48	2,93	0,00	0,45	2,48	2,93	42%
<b>Total</b>	<b>0,91</b>	<b>4,09</b>	<b>5,00</b>	<b>2,23</b>	<b>0,91</b>	<b>6,32</b>	<b>7,23</b>	<b>100%</b>

**Tableau 3 : Coût estimatif par composante en millions GNF et Millions d'UC**

COMPOSANTES	Millions GNF			Millions UC			% C.T.	% Dev.
	Devises	M.L.	Total	Devises	M.L.	Total		
Composante 1 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat local et à la création d'emploi	3103	25801	28904	0,41	3,40	3,81	52,7%	11%
Composante 2 : II Appui à la décentralisation et à la bonne gouvernance	3038	16755	19793	0,40	2,21	2,61	36,1%	15%
Coût de base total	6141	42556	48698	0,81	5,60	6,41	88,7%	13%
Aléas physiques	307	2128	2435	0,04	0,28	0,32	4,4%	13%
Hausse des prix	463	3296	3759	0,06	0,43	0,50	6,8%	12%
<b>Total</b>	<b>6911</b>	<b>47980</b>	<b>54891</b>	<b>0,91</b>	<b>6,32</b>	<b>7,23</b>	<b>100%</b>	<b>13%</b>

2.4.2 La part du FAD résumée dans le tableau 3 ci-dessus, comporte 0,91 millions d'UC en devises et de 4.09 millions d'UC en monnaie locale. L'estimation des coûts a été établie au cours de la mission d'évaluation effectuée en avril/mai 2010 sur la base des données recueillies auprès de l'unité

de gestion (UGP) du projet PDSO et auprès d'acteurs de la société civile. Une provision de 5% a été constituée au titre des aléas et des imprévus. La hausse des prix durant la durée d'exécution du projet a été également prise en compte par la constitution d'une provision annuelle de 5% sur tous les coûts du projet. Les tableaux 2 et 3, ci-inclus indiquent les répartitions du coût du projet par composantes, sources de financement et catégories de dépenses.

*Tableau 4. Coûts estimatifs du projet par source de financement (Millions d'UC)*

SOURCES	DEVICES	M.L.	TOTAL	%
FAD	0,91	4,09	5,00	69,15%
Gouvernement	0,00	2,23	2,23	30,85%
<b>TOTAL</b>	<b>0,91</b>	<b>6,32</b>	<b>7,23</b>	<b>100%</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>0,13</b>	<b>0,87</b>	<b>100</b>	

2.4.3 La contribution du FAD, sous forme de don est égale à 5,00 millions d'UC et couvre la totalité des coûts en devises et 69,15% des coûts en monnaie locale. Les ressources du don financent toutes les catégories de dépenses sauf le fonds de crédit qui est constitué par le remboursement du fonds de crédit soit 30,85% des coûts du projet.

*Tableau 5: Coûts du projet par source de financement et par catégorie de dépenses (Millions d'UC)*

CATEGORIES DE DEPENSES	FAD			Gouv.	TOTAL			% Cat.
	Devises	M.L.	Total	M.L.	Devises	M.L.	Total	
A. Biens	0,09	0,77	0,86	0,00	0,09	0,77	0,86	11,9%
B. Travaux	0,28	0,284	0,57	0,00	0,28	0,28	0,57	7,9%
C. Services	0,53	2,62	3,15	0,00	0,53	2,62	3,15	43,5%
D. Fonctionnement	0,00	0,42	0,42	0,00	0,00	0,42	0,42	5,9%
E. Divers	0,00	0,00	0,00	2,23	0,00	2,23	2,23	30,8%
<b>Total</b>	<b>0,91</b>	<b>4,09</b>	<b>5,00</b>	<b>2,23</b>	<b>0,91</b>	<b>6,32</b>	<b>7,23</b>	<b>100%</b>

2.4.4 Le Tableau 6 ci-dessous indique le calendrier des dépenses par composante. Elles seront réparties sur les deux années du projet raison de 54% en 2011 et 46% en 2012. Les équipements pour les infrastructures de base seront mis en place rapidement afin de rendre fonctionnelles celles qui ne le sont toujours pas. Les autres activités, notamment les formations de consolidation ainsi que l'assistance technique, se dérouleront sur toute la durée du projet et démarreront dès la première année. Le démarrage des activités ne posera pas de problème étant donné que la cellule d'exécution du projet, placée sous tutelle du Ministère chargé du plan, a une bonne connaissance des procédures de Banque, ce qui permettra d'accélérer la préparation des dossiers d'appel d'offres et le recrutement des consultants.

*Tableau 6 : Calendrier des dépenses par composantes (Millions d'UC)*

COMPOSANTES	2011	%	2012	%	Total
Composante 1 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat local et création d'emploi	2,15	0,50	2,15	0,50	4,30
Composante 2: Appui à la décentralisation et à la bonne gouvernance	1,75	0,60	1,18	0,40	2,93
<b>Total</b>	<b>3,90</b>	<b>0,54</b>	<b>3,33</b>	<b>0,46</b>	<b>7,23</b>

## 2.5 Zone et bénéficiaires visés par le projet

2.5.1 Les actions du présent projet seront menées dans trois régions naturelles de la Guinée, dont deux de la phase I (Haute et Moyenne Guinée) et une nouvelle zone dont la Guinée forestière qui représente l'une des priorités actuelles du Gouvernement de transition, particulièrement en ce qui concerne la prise en compte des volontaires/ex-combattants pour accompagner le processus de rétablissement de la sécurité dans cette zone. Le projet poursuivra ses actions dans les 49 CRD et 8 CU de la phase I et de 23 CRD et 3 CU des zones d'extension, soit au total 72 CRD et 11 CU. Il

s'adressera directement à: (i) 45 000 activités génératrices de revenus, 150 PME/PMI, 230 collectivités locales, et environ 350 comités de gestion d'infrastructures socio-économiques. Un total de plus de 1 225 000 personnes bénéficieront des impacts du projet avec une attention particulière aux femmes (50%), aux jeunes (40%) et aux volontaires/ex-combattants (10%) des bénéficiaires directs. S'agissant des PME/PMI, elles seront composées de groupements, d'associations corporatives et de groupements communautaires d'intérêts économiques (Centre d'apprentissage et d'alphabétisation fonctionnelle CAAF, marchés, abattoirs, magasins de céréales, plateformes multifonctionnelles, groupements maraîchers, etc.). Trois IMF, notamment CAFODEC, Crédit Rural, PRIDE Finance, l'ONG PRIDE Formation, toutes partenaires du PDS I dont les performances sont jugées satisfaisantes ou toute autre structure remplissant les conditions requises, et différents services techniques spécialisés dans les domaines des créneaux porteurs retenus lors de la 1<sup>ère</sup> phase fourniront les activités de microfinance, d'assistance technique et d'accompagnement de proximité.

## **2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet**

2.6.1 Le projet a été conçu et élaboré en associant divers intervenants tant nationaux qu'internationaux. Les missions de la Banque sur le terrain ont rencontré la société civile et des représentants des bénéficiaires, les autorités nationales et locales. Les échanges avec les autorités nationales et locales ont permis de faire le point sur les leçons des opérations antérieures, d'identifier les bonnes pratiques développées, de déterminer le contenu du nouveau projet, son coût et sa zone d'intervention. Avec la société civile et les représentants des bénéficiaires, les discussions ont permis de recueillir des informations sur les besoins immédiats des populations et sur la meilleure façon de mettre le projet pour satisfaire ces besoins. Les discussions ont également permis aux missions de la Banque de sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessité pour eux de s'organiser et se structurer afin de mieux suivre et de mieux s'impliquer dans la mise en œuvre du projet. Les entretiens avec les autres partenaires ont porté sur les opérations respectives en cours, les projets et programmes futurs, et la recherche des synergies pour optimiser les opérations.

2.6.2 Les choix des activités, de la zone d'intervention, et en matière de ciblage des bénéficiaires du projet ont été effectués au cours d'un atelier qui a réuni les différentes parties préalablement consultées séparément. L'atelier a réuni plusieurs dizaines d'intervenants et a permis de mobiliser l'opinion autour de la problématique du projet et d'établir des relations entre les différents intervenants. Ces relations favoriseront la bonne mise en œuvre du projet.

2.6.3 La dynamique de consultation, créée pendant les phases de préparation du projet sera maintenue pendant la mise en œuvre des activités. Les missions de supervision de la Banque rencontreront au niveau local toutes les parties prenantes du projet. En outre, la Banque encouragera l'équipe du projet à adopter l'approche participative dans la mise en œuvre de son programme de travail.

## **2.7. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet**

2.7.1 Le projet PDS II s'inspire des leçons tirées des interventions antérieures de la Banque et des autres partenaires en Guinée. Ces leçons portent particulièrement sur les lenteurs dans l'exécution des projets et les faiblesses au niveau des mesures visant la durabilité des réalisations. Le PDS II a donc été préparé en s'assurant que: (i) toutes les études préalables à l'exécution du projet ont été réalisées, notamment celles liées à la faisabilité des actions prévues dans le projet et les textes portant création FDES, dont le décret a été signé le 10 mai 2010; (ii) les actions et les dispositions sont prises à temps pour assurer la durabilité des réalisations qui s'appuient entre autres sur l'appropriation par les communautés du processus d'organisation, de planification et de gestion des PME et des AGR grâce aux formations en entrepreneuriat reçues durant la première phase du PDS;

(iii) la mobilisation à temps des ressources pour consolider les acquis dans l'optique d'accroître l'impact et la visibilité des interventions.

## **2.8. Principaux indicateurs de performance**

2.8.1 Les indicateurs de performance désagrégés par sexe prévus dans le cadre logique du présent projet serviront de base du suivi/évaluation. Ils seront publiés dans les rapports d'activités trimestriels et annuels, ainsi que dans les bulletins d'information édités par le projet. Ils seront mesurés à partir d'un dispositif de suivi-évaluation mis en place au cours de la première phase. Il s'agira, à long terme, du taux de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et, à moyen terme, des taux d'accès des populations aux services socio-économiques de base et aux services financiers, le nombre de PME et emplois créés ; le nombre de personnes formées, le nombre de microprojets communautaires créés et équipés, le nombre de GIE et associations professionnelles créées et rentables; le nombre de projets et demandes de financement réalisés; le nombre de personnes ayant accès aux services financiers et le taux de recouvrement des recettes fiscales au niveau des CU et CRD.

## **III – Faisabilité du projet**

### **3.1. Performance économique et financière**

3.1.1 La rentabilité économique du projet est estimée à travers les taux de rendement du Fonds de crédit qui sera mis en place dans le cadre de la première composante en son volet «Promotion de l'entrepreneuriat et création d'emploi». Les données de base pour l'analyse (voir détail B7 bis ) sont: i) un fonds de crédit de 18,971 milliards GNF constitué par les montants recouverts dans le cadre du PDSDI et ii) une durée de 5 ans. Deux scénarii sont retenus pour le calcul des taux de rendements à savoir: (i) des taux d'intérêt de rétrocession de la CEP aux IMF de 4% l'an, (ii) des taux de sortie pour les IMF compris entre 18% et 22% et (iii) des taux créditeurs allant de 2 à 4%. L'analyse des résultats sur les cinq ans dégage un taux de rendement positif de plus de 45% et des bénéfices de 7.715 milliards GNF (scénario 1) et de plus de 59% avec des bénéfices de 10.367 milliards de GNF (scénario 2).

### **3.2. Impact environnemental et social**

3.2.1 Environnement. Le projet est classé dans la catégorie environnementale IV, étant donné que ses incidences négatives sur l'environnement sont mineures. Les activités de production seront respectueuses de l'environnement et contribueront à le protéger. Les populations cibles seront dotées d'équipements adaptés aux normes environnementales et des dispositions particulières au niveau des activités d'IEC pour atténuer l'impact éventuellement négatif des infrastructures réalisées pendant le PDSDI. Le volet IEC prendra en charge la sensibilisation des jeunes, des femmes et des volontaires/ex-combattants sur la nécessité de protéger l'environnement. Les actions de sensibilisation seront organisées en direction des exploitants et usagers des produits forestiers sur les thèmes relatifs à l'économie d'énergies, le traitement des déchets, la lutte contre les feux de brousses et le déboisement abusif

3.2.2 Changement climatique. Le projet met en place une série de sessions d'information et de sensibilisation dans les régions portant sur les réponses à apporter aux effets des déboisement sur les conditions de vie des populations dans certaines régions du pays. Les technologies choisies encouragent l'utilisation des énergies renouvelables (solaire) dans l'éclairage des équipements construits (marchés communautaires, centres de santé, abattoirs, salles de classe développement communautaires et gares).

3.2.3 Genre. Près de 52% de la population cible du projet sont des femmes. Elles seront les principales bénéficiaires du projet. De sa conception à la mise en œuvre, le projet mettra l'accent sur

l'autonomisation économique des femmes, la correction des inégalités entre genres, et l'intégration économique et sociale des femmes, des jeunes sans emploi des deux sexes, des ex-combattants et leurs épouses. Les questions du genre seront institutionnalisées dans toutes les composantes du projet. Le responsable genre actuel veillera au suivi évaluation de ces aspects. Les femmes seront les principales parties prenantes du projet, non seulement comme bénéficiaires, mais également comme actives dans tous les organes de gestion des activités du projet, notamment des infrastructures communautaires. Le taux de leur représentativité passera de 18% actuellement à plus de 30% à la fin du PDS II. Les équipements à financer seront de nature à favoriser l'accès des femmes aux services sociaux économiques de base, tenant compte des besoins spécifiques des femmes et de sécurité. Dans le cadre des services financiers, environ 60% des prêts accordés et 40% de leurs montants devront bénéficier aux femmes. Elles seront présentes dans tous les organes de gestion des IMF (CA, comités de crédit et comités de surveillance) avec un taux supérieur à 30%. La sensibilisation mettra l'accent sur des thèmes qui touchent particulièrement : (i) l'autonomisation des femmes, notamment en ce qui concerne la scolarisation des filles; (ii) la santé de la reproduction, le VIH/SIDA; (iii) la prévention de la violence de genre, en incluant les mutilations génitales féminines; (iv) l'équité de genre pour la représentation des postes de responsabilité et le leadership dans tous les organes du développement communautaire et (v) l'autonomisation ou le renforcement des capacités des femmes en matière d'accès et contrôle des revenus. Le mécanisme de suivi/évaluation mettra un accent particulier sur la dimension genre par la production de documents de suivi désagrégé par genre et sexe (rapports d'avancement, comptes rendus de missions, fiches de collecte de données). Les activités de sensibilisation viseront également les hommes, avec des thèmes spécifiques qui auront pour objectif de favoriser un changement positif de comportement à l'égard des femmes.

3.2.4 Social. En ciblant en priorité les communautés les plus vulnérables, le projet permettra de renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base et contribuer à réduire les disparités entre régions et groupes sociaux. Pour les femmes, les jeunes et les volontaires ex-combattants, le projet aidera à créer des emplois et des sources de revenus substantiels. Le projet touchera près de 1 225 000 personnes, soit environ 10% de la population nationale. Les actions envisagées au titre du projet contribueront, de concert avec les autres interventions en cours, à réduire la proportion des pauvres pour l'ensemble du pays à 48% en 2012, contre 52% actuellement. Les activités d'IEC permettront notamment: (i) d'établir des rapports plus égalitaires favorisant ainsi un plus grand épanouissement de la femme, notamment en matière de santé de la reproduction, (ii) de minimiser les risques de maladies liées à l'eau et (iii) d'améliorer la scolarisation des enfants et particulièrement celle des filles. Les infrastructures et équipements socio-économiques allégeront la surcharge de travail, particulièrement pour les femmes.

3.2.5 Les services de microfinance contribueront à (i) améliorer les revenus des bénéficiaires et le renforcement de l'auto emploi des jeunes. (ii) assurer de façon durable un soutien aux petites activités génératrices de revenus et (iii) améliorer l'intermédiation financière et notamment la captation des flux de transferts des migrants de la zone du projet. Près de 60 000 bénéficiaires dont 50% de femmes, 40% de jeunes et 10% de volontaires ex-combattants auront accès à ces services et assureront la mobilisation d'une épargne totale de 4 milliards GNF à la fin du projet. Les promoteurs d'AGR et de PME/PMI augmenteront leurs revenus de 15% grâce à l'accès au crédit et les formations reçues. L'accent mis sur la professionnalisation et la pérennisation des IMF et des ASF contribuera à améliorer le niveau de la création d'emploi qui est passé de zéro en 2007 à 5000 en 2010 et, in fine, le paysage de la microfinance en Guinée. L'implication renforcée des collectivités dans la gestion des infrastructures communautaires permettra l'exercice correct de celle-ci et l'augmentation des recettes fiscales dont le montant passera en moyenne de 22,5 millions de GNF en 2009 à 33,7 millions de GNF en 2012, si la tendance de la croissance du PIB est maintenue au niveau actuel du taux de 3,7% en 2010.

3.2.6 Réinstallation forcée: Le projet n'entraîne pas de déplacements de population.

#### **IV –Exécution**

##### **4.1 Dispositions en matière d'exécution**

4.1.1 Les dispositions institutionnelles utilisées dans le cadre de l'exécution de la première phase du projet (PDSD I) seront maintenues, en raison de leur expérience et des performances jugées satisfaisantes par le FAD. La cellule d'exécution du projet, placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration et la tutelle du Ministère en charge du Plan, est composée d'un directeur, d'un expert administratif et financier, d'un spécialiste en suivi évaluation, d'un spécialiste en passation des marchés, d'un spécialiste en développement communautaire, d'un spécialiste en micro finance, deux ingénieurs génie civil spécialistes en infrastructures, d'un spécialiste en genre, d'un responsable du bureau de coordination à Conakry et d'un comptable. Déjà en place pour l'exécution du PSD I, le Directeur et les cadres de la CEP sont compétents et jouissent d'une bonne expérience dans la coordination des activités multisectorielles. LA CEP comprend un bureau central à Labé, en Moyenne Guinée, une antenne à Kankan et un bureau de liaison à Conakry chargés de l'exécution, de la coordination, du suivi, et de l'évaluation interne du projet et s'est dotée d'outils de gestion qui ont été jugés satisfaisants lors des différentes missions de supervision et celle d'achèvement du PSD I de mai 2010. Ses principales tâches sont: (i) la coordination et le suivi évaluation des activités du projet sous l'autorité du Conseil d'administration; (ii) la supervision et le suivi de l'exécution des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage; (iii) le recrutement et le suivi des consultants pour la mise en place du FDES (iv) l'établissement des rapports d'activités et financiers consolidés sur le projet adressés au Gouvernement et au FAD. Les indemnités du personnel de la CEP seront assurées par le projet selon les mêmes modalités en vigueur dans la phase I.

4.1.2 La CEP assure la gestion, la coordination technique et la promotion du projet. Elle supervise, définit et suit les indicateurs de performance en fonction des objectifs. Elle sera l'interface entre le Gouvernement et les partenaires au projet, organise la concertation avec les structures publiques, privées, les programmes et projets sectoriels et similaires. Elle met en place la Commission d'approbation des projets du FDES et s'assure de la pertinence des sous-projets et dispositifs techniques opérationnels en instruisant les dossiers de manière concertée. Elle veille à développer des synergies entre le projet et les autres interventions des bailleurs de fonds particulièrement dans la zone du projet.

4.1.3 De manière spécifique, la CEP sera chargée de: (i) diffuser les informations sur le projet dans la région concernée; (ii) suivre et contrôler l'exécution des activités par les opérateurs pour la région considérée et tenir des réunions de coordination avec ces opérateurs; (iii) transmettre à la Banque, les décisions prises concernant les sous-projets après analyse par les comités de sélection régionaux; (iv) assurer la synergie et la communication entre le projet et les autres intervenants dans la région et enfin (v) rédiger les rapports trimestriels et annuels d'activités sur la base des rapports fournis par les opérateurs et les transmettre au Gouvernement et au FAD. Elle aura aussi la responsabilité de l'élaboration du plan d'exécution détaillée du projet, de la rédaction des termes de référence et de la sélection des opérateurs. Les deux responsables de l'antenne de Kankan et du bureau de liaison à Conakry faciliteront la communication entre le FAD et le projet. Sous la responsabilité du Directeur de la CEP, ils assureront le relais avec les services, institutions, et autres bailleurs intervenant dans la mise en œuvre de la SRP ainsi que la communication et la concertation avec les Ministères, les autres projets, les bailleurs et autres partenaires

4.1.4 L'exécution des activités fera intervenir différents partenaires institutionnels de la société civile et du secteur privé (voir annexe I B.3.2- 3.2.7). Les procédures et les outils de gestion de ce dispositif sont déjà opérationnels et ont été jugés satisfaisants. Ils seront mis à jour et adaptés au nouveau contexte du projet. Les principaux partenaires sont:

a) Les ONG, les bureaux d'études et les IMF pour poursuivre les actions de renforcement des capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles des communautés villageoises, des organisations communautaires, des collectivités décentralisées (CU, CRD) en vue de leur implication effective au processus de développement local et régional enclenché par le PDS.

b) L'assistance technique d'un opérateur spécialisé dans la mise en place de Fonds de développement économique et social. Il aura à préciser les mécanismes et procédures de gestion, de captation et mobilisation de ressources financières, d'opérationnalisation du FDES et de la définition des protocoles d'accords de collaboration avec les différents bailleurs de fonds et prestataires de services.

### **Dispositions en matière de passations de marchés**

4.1.5 Toutes les acquisitions de biens, travaux et services de consultants financées sur les ressources du FAD se feront conformément ses règles et procédures pour l'acquisition de biens et travaux ou, selon le cas, ses règles et procédures pour l'utilisation des consultants en utilisant les dossiers d'appel d'offres type de la Banque. LA CEP sera chargée de l'acquisition des biens, travaux et contrats de services, services de consultants, formations et autres tel que décrit en détail dans le plan de passation des marchés figure.

### **Dispositions en matière de gestion financière et d'audit**

4.1.6 La cellule d'exécution du PDS I dont l'équipe comprend déjà un expert administratif et financier et un comptable, sera responsable de la gestion administrative, financière et comptable du projet. Son dispositif organisationnel, les procédures et les outils de gestion étaient déjà opérationnels dans le cadre de la première phase du projet et ont été jugés globalement satisfaisants. Les rapports d'audit du PDS I dûment rendus ont également ressorti une gestion financière satisfaisante. Il est toutefois prévu une révision du manuel de procédures pour mieux prendre en compte les nouvelles dispositions de la Banque en matière d'acquisition et de passation des marchés et une mise à jour des paramètres du logiciel comptable.

4.1.7 La comptabilité du projet sera tenue dans des livres séparés qui feront clairement apparaître toutes les opérations financées par le FAD. Les comptes du projet seront tenus par le comptable de l'unité sous la supervision de l'expert administratif et du coordonnateur. Les livres et les comptes seront intégrés dans le système informatisé de gestion comptable déjà acquis par le PDS I et approprié à l'établissement d'états financiers conformes aux normes internationales. Ce système comptable permettra (i) le suivi des acquisitions et des dépenses du projet par source de financement, par catégorie de dépenses et par composante et (ii) la production des états financiers annuels exigés par la Banque. Le personnel de gestion financière de la Cellule a déjà été formé à l'utilisation du logiciel. La Cellule établira les états financiers intérimaires qui seront inclus dans les rapports d'activités trimestriels du projet, ainsi que les états financiers annuels du projet.

4.1.8 Les états financiers annuels et le fonctionnement du système de contrôle interne du projet seront audités annuellement par un auditeur externe privé et indépendant qui transmettra ses rapports dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice audité. L'auditeur sera recruté dès le démarrage du projet par consultation sur la base d'une liste restreinte financé sur les ressources du don FAD. Il sera chargé de l'audit des comptes de deux exercices comptables.

4.1.9 Les décaissements se feront conformément aux procédures de la Banque en la matière. En effet, les décaissements concernant le règlement des décomptes de travaux et des factures des fournisseurs de biens et les prestations d'audit se feront par la méthode de paiements directs en faveur des différents contractants. Par ailleurs, conformément aux directives de la Banque, le donataire ouvrira un compte spécial auprès d'une banque jugée acceptable par le FAD, pour recevoir

les fonds relatifs au fonctionnement de la Cellule de projet. La soumission de la preuve de l'ouverture de ce compte sera une condition préalable au premier décaissement du don FAD.

4.1.10 Ce dispositif de gestion administrative et financière modèrera dans l'ensemble le risque fiduciaire et permettra l'utilisation efficiente, efficace et économique des ressources.

## 4.2 Suivi

4.2.1 Le système de suivi-évaluation mis en place pendant la première phase du PDSO a été jugé satisfaisant (en termes de source et qualités des données collectées, le logiciel de traitement et la fiabilité de l'information diffusée) et sera par conséquent reconduit pour assurer le suivi des activités et la mesure d'impact des réalisations du PDSO II. Ce système est basé sur les partenaires d'exécution du projet, sur l'organe d'exécution et sur la réalisation des enquêtes. Les partenaires d'exécution transmettront chaque trimestre des rapports d'activités détaillés à l'organe d'exécution du projet. Les responsables de l'organe d'exécution du projet effectueront eux-mêmes des visites régulières sur le terrain, et collecteront des informations qui seront confrontées à celles fournies par les partenaires d'exécution. Toutes ces informations seront intégrées dans les rapports trimestriels d'activités que l'équipe du projet élaborera et transmettra à la Banque. En outre, des études et enquêtes seront réalisées pendant la période mise en œuvre du projet et permettront ainsi de suivre l'évolution des indicateurs retenus.

4.2.2 Les enquêtes d'effets et l'étude diagnostique des comités de gestion des infrastructures marchandes réalisées pendant la phase I du PDSO, serviront de situations de référence pour mesurer les performances des CG et l'atteinte des objectifs liés aux activités socio-économiques. A la fin du projet, une enquête de performances, d'effets et d'impacts sera menée pour mesurer la réalisation des objectifs et le niveau de satisfaction des bénéficiaires. Les résultats obtenus seront diffusés et partagés avec les populations bénéficiaires et les décideurs politiques afin d'évaluer l'efficacité du projet. Les indicateurs seront publiés dans les rapports d'activités trimestriels et annuels ainsi que dans les bulletins d'information édités par le projet.

4.2.3 Au démarrage des activités en janvier 2011, la CEP s'attèlera à : (i) mieux préciser les indicateurs détaillés de mesure de résultats, d'effets et d'impacts en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, et (ii) mettre en place des outils et fiches de collectes de données auprès des bénéficiaires et des partenaires.

4.2.4 Le FAD effectuera une mission de lancement du projet ainsi que des missions de supervision sur une base semestrielle. Lors du lancement, un séminaire sera organisé au cours duquel les rôles des différents intervenants seront davantage précisés. Les supervisions seront conformes aux directives du Groupe de la Banque soit au moins deux supervisions par an. Les rapports et les conclusions qui résulteront de ces missions seront présentés aux responsables et partenaires du projet afin qu'ils prennent les mesures appropriées.

Calendrier	Etapes	Activités de suivi/boucle de rétroaction
Décembre 2010	Approbation du don par le Conseil	Lettre au gouvernement
Janvier 2011	Entrée en vigueur du don	Signature de l'accord de don et réalisation des conditions préalables au premier décaissement
2011-2012	Mise en œuvre des activités	Rapports d'activité trimestriels et annuels ; Rapports d'études d'impact
2011-2012	Missions de supervisions	Rapports de missions et recommandations au Gouvernement
2011-2012	Audits techniques et financiers des activités 2011, 2012.	Rapports d'audits et recommandations au Gouvernement
Décembre 2012	Projet clôturé	Rapport d'activité final et de mesures d'impact
Décembre 2012	Date limite du dernier décaissement	
Novembre 2012	Mission d'élaboration du rapport d'achèvement	Rapports d'achèvement conjoint Gouvernement/Banque

### 4.3 Gouvernance

4.3.1 Au cours de la dernière décennie, le pays a connu une instabilité socio-politique récurrente qui a affecté l'équilibre socio-économique de la population, ainsi que les perspectives de développement. Vers fin 2009, la gestion économique et financière était caractérisée par une faible gouvernance marquée par (i) une dette importante de l'Etat envers la Banque Centrale de Guinée (BCRG), matérialisée en partie par des lettres de garantie à échéance proche; (ii) l'absence d'un cadre budgétaire formel, la prédominance des dépenses extrabudgétaires ou non ordonnancées, suivies de négociations directes des marchés; (iii) la multiplication de structures parallèles de recettes et des comptes spéciaux dans les livres de la BCRG; et (iv) l'abandon du contrôle sur les dépenses publiques et la gestion des régies financières. A partir de février 2010, avec la nomination du nouveau Ministre des finances, une loi des finances 2010 a été élaborée et adoptée dans les meilleurs délais, mais les ressources projetées ne représentent que le tiers des besoins de financement. Le processus de transition, sanctionné par les accords d'Ouagadougou en janvier 2010, a abouti, le 27 juin 2010, aux premières élections libres et pluralistes de l'histoire de la Guinée avec un second tour prévu avant la fin 2010. Plus de détails sur la gouvernance sont présentés dans le document stratégique du pays (DSP)

4.3.2 Les bonnes perspectives de croissance en 2010 (au-delà de 2,6%) contribueront à réduire les tensions sur le budget de l'Etat. Cependant, il reste de nombreux défis à relever et qui sont liés à la gestion des finances publiques, de la monnaie et de la dette. Au cours de la décennie 2000-2010, les différentes évaluations de la gestion des finances publiques (CPAR en 2002, CFAA en 2003 et PEFA en 2007) ont toutes confirmé les faiblesses dans la gestion des finances publiques et ont relevé des lacunes qui ne sont pas de nature à garantir la transparence et la discipline budgétaire. Cependant, les risques de fraude et de corruption au niveau du projet sont limités en raison du cadre organisationnel et d'un système intégrant à la fois les acquisitions et la gestion financière en place. LA CEP maîtrise les procédures d'acquisitions de la Banque et publiera un plan d'acquisition annuel.

### 4.4 Soutenabilité

4.4.1 Le projet s'inscrit dans une optique de développement durable et une approche participative et décentralisée et sa pérennité repose sur le fait que la majeure partie des activités financées ont été identifiées lors de l'élaboration des PDL soutenu par le PDSD I et résulte du plein consentement des populations. La prise en compte des charges récurrentes et des frais de fonctionnement des infrastructures socio-économiques réalisées à travers les fonds générés par les communautés par: (i) la contribution communautaire à la réalisation des infrastructures socio-économiques à caractère commercial pour un montant d'environ 10% en espèces ou en nature et (ii) le paiement des coûts des services offerts pour leurs utilisations (vente de l'eau, frais d'abattage des animaux, taxes de marchés, frais de scolarité, frais médicaux, redevances pour les périmètres maraîchers, etc.), serviront à l'entretien, la maintenance et l'amortissement des équipements acquis et des infrastructures réalisées. Ce schéma renforce l'appropriation des ouvrages par les bénéficiaires et constitue un gage de durabilité.

4.4.2 Le transfert de compétences aux organes de gestion des infrastructures socio-économiques, des structures relais et des agents villageois de développement (AVD) permettra l'auto-promotion des bénéficiaires. De même, les formations destinées aux élus et agents techniques communaux, l'assistance apportée aux conseils communaux dans la mise en place de conventions de gestion et la mobilisation des ressources internes, permettront le renforcement des capacités des conseils communaux en matière de maîtrise d'ouvrage.

4.4.3 Concernant la microfinance, le projet appuie essentiellement des IMF qui existent déjà. L'apport du projet consiste à aider ces IMF à moderniser les méthodes d'administration et de gestion des organes de ces IMF. Ces appuis renforcent donc la durabilité des IMF visées.

4.4.4 Par ailleurs, les actions du projet serviront à asseoir les bases de la pérennisation des acquis du PDSD I notamment par la mise en place du FDES et son opérationnalisation. Ce dernier permettra d'assurer la continuité des activités et de canaliser les fonds pour la poursuite du financement du développement économique et social. Dans les mêmes perspectives, les différentes actions ciblées par le projet telles que le renforcement des capacités à la culture entrepreneuriale, la gestion d'entreprises et dynamique organisationnelle des groupes bénéficiaires sont de nature à favoriser une réduction des compétences. Ces effets apporteront une garantie supplémentaire de pérennisation des réalisations, tout en permettant une poursuite de la dynamique enclenchée au-delà du terme du projet.

## **4.5 Gestion des risques**

4.5.1 Fragilité de la situation politique : Le contexte politique du pays reste fragile face aux échéances électorales dont le second tour est prévu en octobre 2010. Il est atténué par la forte implication de la communauté régionale et internationale dans le suivi du processus de paix et particulièrement des élections. La bonne marche des activités du projet risque d'être compromise en l'absence d'un environnement paisible de la période post-électorale ainsi que la capacité des nouvelles institutions à s'approprier le processus de développement économique et social. Ce risque est réduit par la tenue des élections et la mise en place effective des institutions démocratiquement élues. Par ailleurs, la création d'emplois rentables permettra de réduire la vulnérabilité et de stabiliser les populations.

4.5.2 Faible capacité institutionnelle des collectivités et des structures déconcentrées : Ce risque serait atténué par le suivi rapproché de la CEP, le recours à des opérateurs expérimentés et efficaces et le renforcement des capacités des structures déconcentrées et décentralisées. De plus, le projet en cours d'évaluation par le département OSGE (appui institutionnel à la bonne gouvernance) viendra consolider les actions en cours en matière de bonne gouvernance. D'autres partenaires, en particulier la Banque mondiale, l'USAID, le FENU et l'Union européenne, ont également des actions visant à renforcer les capacités institutionnelles au niveau décentralisé

4.5.3 Faiblesse du système d'entretien et de maintenance des infrastructures réalisées : Le manque de ressources risque de favoriser la détérioration rapide des infrastructures réalisées. Ce risque est minimisé grâce à des actions ciblées par le projet telles que le renforcement des capacités des collectivités locales qui permettra d'accroître le taux de recouvrement des recettes fiscales. Le projet prévoit l'implication des bénéficiaires et des collectivités locales dans la mise en place des mécanismes de gestion après le projet. Des campagnes de sensibilisation seront menées auprès des populations sur la nécessité de mettre en place un système de cotisation ou de recouvrement pour la gestion des infrastructures communautaires.

## **4.6 Développement des connaissances**

4.6.1 Beaucoup d'activités de renforcement de capacités retenues dans le projet permettront l'acquisition de connaissances dans les domaines suivants: (i) culture entrepreneuriale, (ii) participation communautaire, (iii) décentralisation et gouvernance locale, (iv) gestion d'entreprise et dynamique organisationnel, (v) consolidation et renforcement des capacités des IMF et (vi) suivi-évaluation.

4.6.2 Ces connaissances seront transmises grâce aux prestations de services de consultants et aux formations spécifiques dans les domaines susmentionnés. Des modules de formations seront élaborés par des spécialistes. Pour favoriser l'appropriation des actions au niveau communautaire, le développement de compétences locales sera privilégié. Ainsi, des structures relais issues soit de l'administration déconcentrée, soit des ONG, seront identifiées et leur contribution sera requise pour appuyer les organisations communautaires dans le montage de leurs projets/PME et pour assurer l'encadrement, l'accompagnement pendant la durée d'exécution de ces projets.

## **V – Cadre Juridique**

### **5.1 Instrument légal**

Le projet est financé par un don du FAD

### **5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque**

L'intervention de la Banque est sujette à la réalisation des conditions particulières suivantes :

**A. Conditions préalables au premier décaissement.** Le premier décaissement sur le don sera subordonné à la satisfaction par le donataire des conditions suivantes :

- a) Fournir au FAD la preuve de l'ouverture du compte spécial du PDSO II dans une banque jugée acceptable par le FAD et destinée à recevoir les ressources du don ;

#### **B. Autres conditions**

- a) Transmettre au FAD pour approbation, la preuve de recrutement de l'opérateur spécialisé dans la mise en place du FDES
- b) Procéder à la révision du manuel des procédures du projet et le transmettre au FAD pour un avis de non objection

### **5.3 Conformité avec les politiques de la Banque**

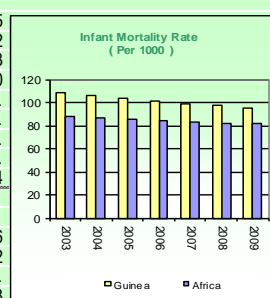
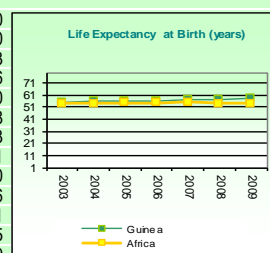
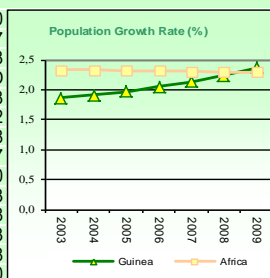
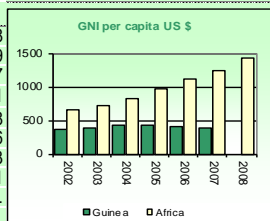
5.3.1 Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque.

## **VI – Recommandation**

6.1 La Direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don de 5 millions d'UC au Gouvernement de la Guinée pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

## Appendice 1: Guinée: Indicateurs socioéconomiques comparatifs

	Year	Guinea	Africa	Developing Countries	Developed Countries
<b>Basic Indicators</b>					
Area ( '000 Km²)		246	80 976	80 976	54 658
Total Population (millions)	2009	10,1	1 008	5 629	1 069
Urban Population (% of Total)	2009	34,9	39,6	44,8	77,7
Population Density (per Km²)	2009	41,0	3,3	66,6	23,1
GNI per Capita (US \$)	2007	390	1 428	2 780	39 688
Labor Force Participation - Total (%)	2009	48,0	41,2	45,6	54,6
Labor Force Participation - Female (%)	2009	47,1	41,2	39,8	43,3
Gender -Related Development Index Value	2005	0,446	0,525	0,694	0,911
Human Develop. Index (Rank among 182 countries)	2007	170	0,514	n.a	n.a.
Popul. Living Below \$ 1 a Day (% of Population)	2006	...	50,8	25,0	...
<b>Demographic Indicators</b>					
Population Growth Rate - Total (%)	2009	2,4	2,3	1,3	0,7
Population Growth Rate - Urban (%)	2009	3,8	3,4	2,4	1,0
Population < 15 years (%)	2009	42,8	56,0	29,2	17,7
Population >= 65 years (%)	2009	3,3	4,5	6,0	15,3
Dependency Ratio (%)	2009	85,3	78,0	52,8	49,0
Sex Ratio (per 100 female)	2009	102,0	100,7	934,9	948,3
Female Population 15-49 years (% of total populatic)	2009	22,9	48,5	53,3	47,2
Life Expectancy at Birth - Total (years)	2009	58,4	55,7	66,9	79,8
Life Expectancy at Birth - Female (years)	2009	60,4	56,8	68,9	82,7
Crude Birth Rate (per 1,000)	2009	39,2	35,4	21,5	12,0
Crude Death Rate (per 1,000)	2009	10,7	12,2	8,2	8,3
Infant Mortality Rate (per 1,000)	2009	95,1	80,0	49,9	5,8
Child Mortality Rate (per 1,000)	2009	140,7	83,9	51,4	6,3
Total Fertility Rate (per woman)	2009	5,3	4,5	2,7	1,8
Maternal Mortality Rate (per 100,000)	2005	980,0	683,0	440,0	10,0
Women Using Contraception (%)	2005	10,5	...	61,0	75,0
<b>Health &amp; Nutrition Indicators</b>					
Physicians (per 100,000 people)	2005	5,5	42,9	78,0	287,0
Nurses (per 100,000 people)*	2004	53,9	120,4	98,0	782,0
Births attended by Trained Health Personnel (%)	2005	38,0	50,5	63,4	99,3
Access to Safe Water (% of Population)	2006	70,0	64,0	84,0	99,6
Access to Health Services (% of Population)	2006	...	61,7	80,0	100,0
Access to Sanitation (% of Population)	2006	19,0	38,5	54,6	99,8
Percent. of Adults (aged 15-49) Living with HIV/AIDS	2007	1,6	4,5	1,3	0,3
Incidence of Tuberculosis (per 100,000)	2007	287,0	313,7	161,9	14,1
Child Immunization Against Tuberculosis (%)	2007	91,0	83,0	89,0	99,0
Child Immunization Against Measles (%)	2007	94,0	74,0	81,7	92,6
Underweight Children (% of children under 5 years)	2005	25,8	25,6	27,0	0,1
Daily Calorie Supply per Capita	2005	2 559	2 324	2 675	3 285
Public Expenditure on Health (as % of GDP)	2006	0,8	5,5	4,0	6,9
<b>Education Indicators</b>					
Gross Enrolment Ratio (%)					
Primary School - Total	2008	89,9	100,2	106,8	101,5
Primary School - Female	2008	82,6	91,7	104,6	101,2
Secondary School - Total	2008	35,8	35,1	62,3	100,3
Secondary School - Female	2008	26,4	30,5	60,7	100,0
Primary School Female Teaching Staff (% of Total)	2008	27,6	47,5	...	...
Adult Illiteracy Rate - Total (%)	2006	...	59,4	19,0	...
Adult Illiteracy Rate - Male (%)	2006	...	69,8	13,4	...
Adult Illiteracy Rate - Female (%)	2006	...	57,4	24,4	...
Percentage of GDP Spent on Education	2008	1,7	4,5	...	5,4
<b>Environmental Indicators</b>					
Land Use (Arable Land as % of Total Land Area)	2007	9,0	6,0	9,9	11,6
Annual Rate of Deforestation (%)	2006	...	0,7	0,4	-0,2
Annual Rate of Reforestation (%)	2006	...	10,9	...	...
Per Capita CO2 Emissions (metric tons)	2008	0,1	1,1	1,9	12,3



Sources : ADB Statistics Department Databases; World Bank: World Development Indicators;

last update :

mai 2010

UNAIDS; UNSD; WHO; UNICEF; WRI; UNDP; Country Reports.

Note : n.a. : Not Applicable; ... : Data Not Available.

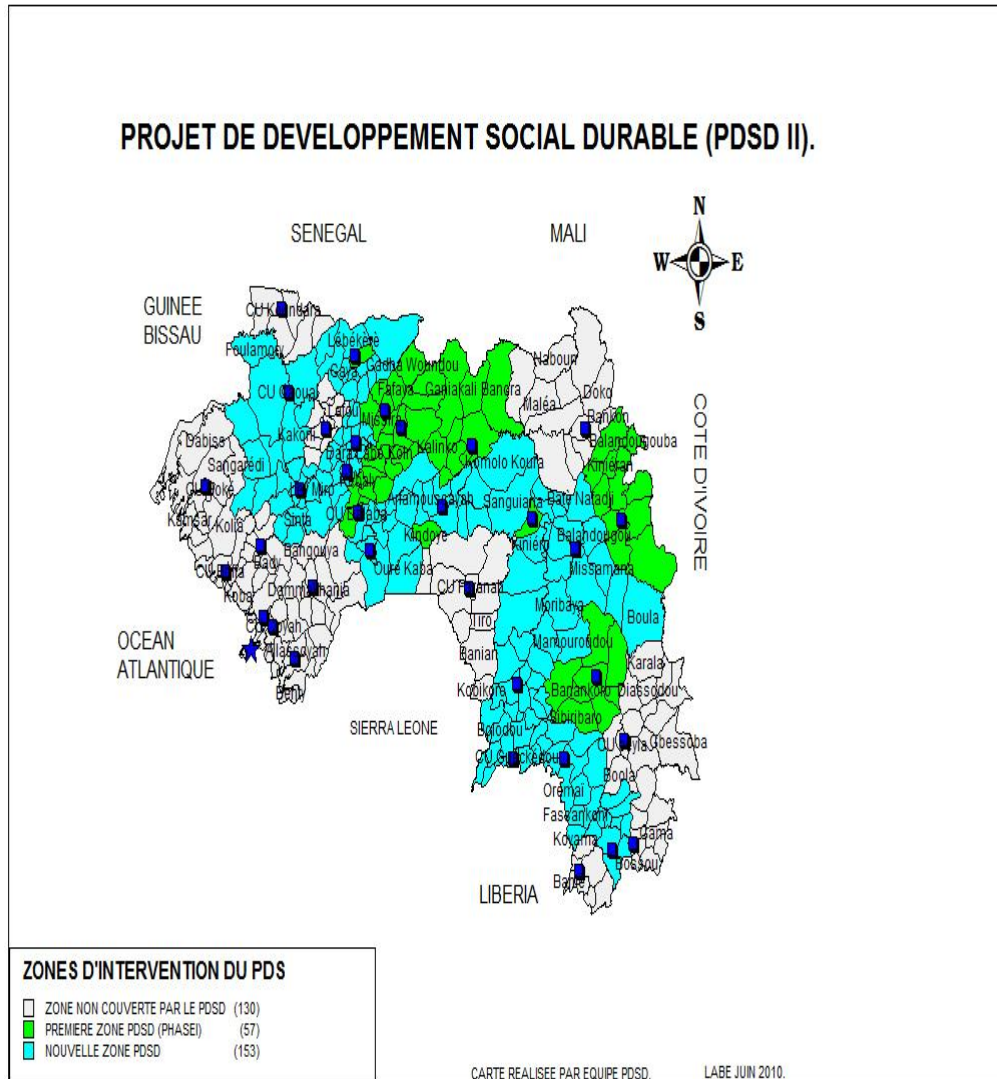
## Appendice 2. Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays

Nom du projet	Date Approbation.	Date signature	Date mise vigueur	Date clôture	Montant approuvé net (M. UC)	Montant décaissé (M. UC)	Taux décais. %
<b>Secteur agriculture</b>							
Projet pêche artisanale & pisciculture	7-Jun-00	18-Aug-00	25-Nov-00	31-Dec-09	5.0	4.7	93.4%
Projet Appui dév. Rural Haute Guinée	15-Jun-00	18-Aug-00	26-Jun-01	30-Nov-10	10.0	9.1	91.0%
Projet hydraulique rurale Haute Guinée	4-Sep-02	9-Sep-02	27-Jun-03	31-Dec-10	15.0	11.8	78.5%
Projet de pistes rurales/PNIR	2-Oct-02	16-Jan-03	22-Mar-04	30-Jun-10	8.1	2.3	28.1%
Projet de diffusion du Riz Nerica	26-Sep-03	13-Feb-04	20-Mar-05	31-Dec-10	3.0	1.3	44.4%
					<b>41.1</b>	<b>29.4</b>	<b>70.8%</b>
<b>Secteur infrastructures</b>							
Projet réaménagement route Tombo-Gbessia	13-Jul-05	22-Jul-05	22-Jul-05	31-Dec-10	8.3	0	0
Don Supplémentaire Projet route Tombo-Gbessia	29-Avr-09	13-May-09	13-May-09	31-Dec-12	5.2		0
Projet Electricité	29-Avr-09	13-May-09	13-May-09	31-Dec-13	12.0		0
					<b>25.4</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>
<b>Secteur social</b>							
Appui activités économiques des femmes	27-Nov-97	22-Jan-98	29-Mar-99	30-Jun-09	3.0	2.6	86.7%
Projet dév. Social durable hte & my. Guinée	5-Dec-01	7-Dec-01	28-May-02	30-Nov-10	21.8	18.2	83.8%
Projet appui développement de l'éducation	7-Jun-05	22-Jul-05	22-Jul-05	31-Dec-11	14.0	6.1	43.3%
					<b>38.8</b>	<b>25.9</b>	<b>66.7%</b>
<b>Multisecteur</b>							
PADIPOC – Gestion de la dette & investissement	26-Jul-06	15-Sep-06	15-Sep-06	31-Dec-10	2.5	0.5	19.5%
					<b>2.5</b>	<b>0.5</b>	<b>19.5%</b>
<b>TOTAL</b>					<b>108.3</b>	<b>55.8</b>	<b>51.6%</b>
<b>TOTAL (hors projets Infrastructures non encore mis en œuvre)</b>					82.8	55.8	67.4%

### Appendice 3. Principaux projets connexes financés par la Banque et d'autres partenaires au développement du pays

BAILLEURS DE FONDS	TITRE DU PROJET	DOMAINES D'INTERVENTIONS
Banque Mondiale + FIDA + AFD	Projet d'appui aux communautés villageoises (PACV)	Décentralisation, développement communautaire
Banque Africaine de développement	Projet Pêche artisanale et pisciculture	Fond de crédit
	Projet appui au développement rural en haute Guinée	Augmentation des revenus des ménages
	Projet d'appui au développement de l'éducation	Infrastructures scolaires
Fond International pour le développement de l'agriculture (FIDA)	Projet de Relance et Développement du Monde Rural.	Production agricole, renforcement des capacités
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Programme de Gouvernance	Gouvernance locale
PNUD + FENU	Projet de développement local en Guinée (PDLG)	Renforcement des capacités des acteurs locaux, Fonds de micro crédits
PNUD + PAM + OICI	Fonds national d'insertion des jeunes - FONIJ (Projet 1000 emplois jeunes)	Création d'emplois,
Union Européenne	Programme de réhabilitation et de développement en Guinée forestière (PRD)	Développement rural et communautaire, réintégration des volontaires ex-combattants

## Appendice 4. Carte de la zone du projet



Cette carte a été fournie par le personnel du Groupe de la Banque exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.

## **RESULTAT DES NEGOCIATIONS**

Les termes et conditions du don FAD tels qu'énoncés dans le rapport d'évaluation du projet ont été négociés du 7 au 8 octobre 2010 avec la délégation de la République de Guinée qui les a acceptés. La question spécifique suivante a été traitée durant les négociations :

Afin de ne pas retarder le processus de recrutement des services de l'opérateur spécialisé dans la mise en place du Fonds de développement économique et social, la Délégation de la République de Guinée a sollicité l'utilisation de la procédure d'Actions Anticipées d'Acquisition (AAA) à cet effet. La Banque a donné son accord pour l'utilisation de cette procédure et cela a été dûment reflété dans l'Accord de don.